

1. Règles générales

- La *Revue philosophique de Louvain* accepte, pour évaluation, tout texte inédit, original, rédigé en français. Ces textes doivent parvenir à la rédaction de la *Revue* en quatre exemplaires (un exemplaire signé et trois exemplaires ne portant aucune mention qui permette d'en reconnaître l'auteur) et doivent comporter un résumé de dix lignes maximum. Par ailleurs, les auteurs doivent joindre à leur envoi une version électronique de leur texte sur un support amovible (disquette, CD-ROM, etc.). L'envoi du fichier contenant le texte peut également être effectué par courrier électronique (ce qui ne dispense pas de l'envoyer sous format papier). Ce fichier doit être compatible avec une version récente de Word.
- Les auteurs reçoivent un accusé de réception des manuscrits soumis. Différents lecteurs sont invités à remettre leur avis quant aux textes reçus par la *Revue*. La liste de ces lecteurs est donnée chaque année, dans le dernier numéro de l'année en cours. En principe, la période d'évaluation ne dépasse pas quatre mois à dater de la date de l'accusé de réception.
- Les auteurs sont invités à ne soumettre qu'un texte à la fois. Par ailleurs, les auteurs ne peuvent soumettre leurs textes à d'autres revues avant d'avoir reçu l'avis du comité de rédaction. Lorsqu'un texte est publié par la *Revue*, il ne peut l'être de nouveau, en tout ou en partie, sans autorisation à demander à la rédaction. Les textes non publiés ne sont pas renvoyés aux auteurs.

2. Instructions relatives à la présentation formelle des textes soumis

- Afin de soumettre aux lecteurs des textes soignés et pour d'éviter aux auteurs de perdre trop de temps lorsqu'un article est accepté, la *Revue* insiste pour que les textes qui lui sont adressés soient conformes aux règles formelles précisées dans cette section. Il est vrai que cela peut paraître fastidieux, mais nous avons repris dans ces règles la plupart des cas pouvant se présenter. Il est fréquent que certaines règles soient plus spécifiques à certains types d'articles.
- Les articles ne doivent pas dépasser 60000 caractères au maximum (soit environ 10500 mots), espaces non compris. Les études critiques quant à elles ne devraient pas dépasser 22000 caractères (soit environ 3850 mots), espaces non compris.
- Dans le corps du texte, pour les titres éventuels des grandes subdivisions, privilégier les petites capitales, et à l'intérieur de ces subdivisions, toujours pour les titres, utiliser les italiques. Il faut éviter les mots en grandes capitales ainsi que les mots soulignés, que ce soit dans les titres ou dans le texte lui-même. Pour les subdivisions, ne pas utiliser le système du genre 1, 1.2, 1.2.2. etc., jugé trop scolaire.
- Les auteurs sont priés de limiter au maximum le nombre de notes, et de faire passer le plus possible d'indications dans le corps du texte. Pour les références bibliographiques, ils utiliseront le système de la *bibliographie figurant à la fin de l'article*, reprenant tous les ouvrages et articles cités dans le texte, ces ouvrages et articles étant indiqués entre parenthèses dans le texte après la citation de deux manières possibles :

1) *cas de textes classiques* (les "grands" auteurs), dont on cite (très) rarement l'édition originale : on indique le nom de l'auteur et le titre de son ouvrage, avec l'indication a) ou de la page citée dans l'édition utilisée par l'auteur b) ou du paragraphe ou de telle ou telle division du texte ou de tout autre système utilisé habituellement pour citer tel ou tel auteur [par exemple pour Platon l'habituelle numérotation Budé, pour Kant les paragraphes etc.] ou c) d'un sigle pour tel ou tel ouvrage d'un auteur précis dont on cite plusieurs œuvres [par exemple pour Levinas on pourrait utiliser EE pour *De l'existence à l'existant*, DL pour *Difficile liberté*, TI pour *Totalité et infini*, EI pour *Éthique et infini*, et ainsi de suite] ; dans les cas 1)a et 1)b le lecteur voit tout de suite que l'auteur cite, par exemple, le *Phédon* de Platon, une des *Critiques* de Kant, alors qu'un énigmatique « Platon, 1976, p. 22 » ou « Kant, 1972, p. 45 » obligerait le lecteur à se reporter à la bibliographie finale pour comprendre enfin de quel texte célèbre il s'agit.

2) *cas des autres textes dont on cite l'édition originale* : [exemple de citation] : « Nul ne pensera ainsi » (Dupont J., 1985, p. 126) [p.126 est l'indication de la page]. Dans la bibliographie finale, il y aura (trois cas sont possibles) : 1) DUPONT, Jean (1985). « Le mal dans le monde », *Revue ontologique* 6, p. 121-146 (cas d'un article de revue, 6 étant l'indication du tome) ; 2) DUPONT, Jean (1985). *Le mal dans le monde* (Guides de toujours, 16), Milan, Edizioni Asia (cas d'une monographie [« Guides de toujours, 16 » est le nom de la collection éventuelle avec l'indication du numéro du volume dans cette collection]) ; 3) DUPONT, Jean (1985). « Le mal dans le monde », *Tendances de la philosophie européenne*, Prague, Fata Bohemia, pp. 68-158 (cas d'un ouvrage collectif qui contient, entre autres, un texte dudit Jean Dupont).

- Dans la bibliographie finale, dans le cas de textes « classiques » (cas 1), on indiquera l'édition utilisée comme on le fait pour les textes dont on cite l'édition originale (cas 2). Les auteurs sont priés de se conformer à ces modèles de la manière la plus précise qui soit.
- Dans ladite bibliographie finale il convient d'indiquer les noms des auteurs en petites (et non en grandes) majuscules (avec les accents éventuels), et de taper par exemple : BRÉHIER et non Bréhier ou BREHIER ou BREHIER. Les noms de lieux de publication sont en français pour les noms de villes qui ont un équivalent français, ainsi Londres et non London pour la capitale du Royaume-Uni (mais London [en Ontario]), Milan et non Milano, Prague et non Praha, Mantoue et non Mantova, Lucques et non Lucca, Moscou et non Mosskva, Cordoue et non Córdoba (mais Córdoba [en Argentine]), La Haye et non Den Haag, Aphrodise et non Aphrodisias, Munich et non München, et ainsi de suite mais toujours dans la mesure du possible. Dans cette bibliographie finale les auteurs seront évidemment classés par ordre alphabétique. Si l'un d'eux a publié plus d'une fois au cours de la même année, indiquer 1984a, 1984b etc. Ajoutons, au passage, que dans le cas d'un ouvrage collectif mentionné comme tel, cet ouvrage sera toujours rangé d'après la première lettre de son titre (hormis les articles définis et indéfinis) – en l'occurrence *Tendances* – et non d'après le nom du responsable ou coordinateur de cette publication ; si ce personnage devait être indiqué, il le sera ainsi (cas imaginaire) : «Tendances... Éd. par Paul DURAND, et non ainsi : Paul DURAND (éd.), *Tendances*...

- Dans les titres cités en français, en italien, en espagnol et en latin, seule la première lettre du premier mot prend la majuscule. Dans les titres cités en anglais, on met une majuscule à la première lettre du titre et à la première lettre de chacun des mots subséquents qui ne sont ni des conjonctions, ni des prépositions, ni des articles. Dans les titres cités en allemand, on met une majuscule à la première lettre du titre et à tous les substantifs subséquents. Pour les citations en grec, ne pas oublier les accents et esprits.
Dans le corps du texte, les mots en langue étrangère seront cités entre guillemets ou en italiques le cas échéant. L'usage abusif de mots en langues étrangères est déconseillé.
- La rédaction de la *Revue* insiste sur le style. Un texte bâclé ou contenant des fautes d'orthographe ou des incorrections manifestes pourra être refusé pour l'un de ces seuls motifs et également s'il apparaît que des citations (quelle que soit la langue du texte cité) sont fausses ou incorrectes.
- Pour les abréviations usuelles, voir Hanse ou Grevisse. Mentionnons quand même, entre autres, XIX^e (siècle) (« xix » en petites capitales et « e » en exposant, et non les innombrables autres manières possibles), 1^{er}, 2^e, etc., cf. Frapper Oxford University Press et non OUP ou O.U.P. ou Oup. ou Oup etc. ; Presses universitaires de France et non PUF ou P.U.F. ou Puf ou PuF etc. Frapper « Être » et non « Etre », « État » et non « Etat », « Éditions » et non « Editions » etc. Frapper « cœur » et non « coeur » (et donc Ricœur etc). On n'écrira pas « voir la p 102 » mais bien « voir la p. 102 », de même que (pour vraiment bien insister : il s'agit des espaces) l'on écrit non « J.Dupont » mais bien « J. Dupont », non « J.F. Kennedy » mais bien « J. F. Kennedy », non « G.B.A. Smith » mais bien « G. B. A. Smith ».
- Les citations doivent être encadrées de guillemets typographiques (« », en chevrons). Les citations figurant à l'intérieur d'une citation seront entourées de guillemets dit anglais (" "). Les guillemets ouvrants seront répétés au début de chaque paragraphe pour les citations constituées de plusieurs paragraphes. Toute intervention dans un texte cité — suppression, explication, restitution de mots rétablis par conjecture — doit figurer entre crochets droits, c'est-à-dire [].
- Pour les citations en langues étrangères, elles seront traduites dans le corps du texte, le texte original étant cité, si l'auteur de l'article le souhaite, dans une note. Les accents (et lettres inconnues en français même s'il s'agit d'un alphabet latin) figurant dans un texte en langue étrangère, vivante ou morte, doivent être indiqués (exemples : García, Søren). Ces accents figurent dans les listes de symboles des logiciels récents. *Pour le grec*, les auteurs sont priés de consulter le document disponible à l'adresse : http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/isp/documents/Grec - RPL_10012007.pdf
- Toute citation constituée d'une ou de plusieurs phrases et débutant après un double point commence par une majuscule. Si elle est comprise dans une phrase, elle ne débute pas par une majuscule.
- À la fin d'un article, l'auteur est invité à donner son adresse (à gauche), qu'elle soit privée ou professionnelle (selon son souhait évidemment), son nom (en petites capitales) figurant à droite.
- Un résumé d'une dizaine de ligne doit accompagner chaque article. Il est à placer après l'adresse et le nom de l'auteur ou après la bibliographie finale éventuelle. La rédaction se charge de la traduction anglaise des résumés, sauf désir explicite de l'auteur de s'en charger lui-même, auquel cas sa traduction sera quand même vérifiée par notre traducteur.
- Le plus simple est de s'inspirer d'un numéro récent de la *Revue philosophique de Louvain*.